




DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/045

**OBJET : BUDGET ANNEXE « EXTENSION DU SITE »
2019 : REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION
DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE
ANTÉRIEUR AU BUDGET PRIMITIF 2020**

Envoyé en préfecture le 15/06/2020
Reçu en préfecture le 15/06/2020
Affiché le 
ID : 033-243301264-20200612-2020_045-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 40

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 13

Date de convocation : 5 juin 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 5 juin 2020

**Le 12 juin de l'année deux mille vingt à
18h30**

à Léognan – Espace Georges Brassens

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	A		DUFRANC Michel (Maire)	P	
DANNÉ Philippe (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
BARRERE Philippe (Maire)	P		CLAVERIE Dominique (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOURGADE Laurence (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
PEREZ Gracia (Maire)	P		CLÉMENT Bruno (Maire)	P	
LEMIRE Jean-André (Maire)	P		FATH Bernard	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
BLANQUE Thierry	A		MOUCLIER Jean-François	P	
CANADA Béatrice	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYE Philippe	P		PREVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
LALANDE Bernadette	P		SIDAQUI Alain	E	M. CLAVERIE
ROUSSELOT Nathalie	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. DUFRANC	HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BETENCOURT Catherine	P	
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN-DAUZAN
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	P	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	
BONNETOT Aurore	P				

Le conseil communautaire nomme Mme LAGARDE, secrétaire de
séance.

Le procès-verbal de la réunion du 25 février 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/045

**OBJET : BUDGET ANNEXE « EXTENSION DU SITE »
2019 : REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION
DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE
ANTÉRIEUR AU BUDGET PRIMITIF 2020**

Envoyé en préfecture le 15/06/2020

Reçu en préfecture le 15/06/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20200612-2020_045-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2311-5 et R 2311-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 2019-56 du 9 avril 2019 relative au vote du budget Primitif du dit budget annexe,

Vu la délibération n° 2020-039 du 12 juin 2020 relative à l'adoption du compte administratif dudit budget annexe,

Vu la délibération n° 2020-038 du 12 juin 2020 relative à l'approbation du compte de gestion dudit budget annexe,

Considérant, la possibilité d'affecter de manière anticipée au budget principal les résultats de l'exercice antérieur d'un même budget,

Considérant, que la reprise par anticipation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement, s'effectue en respectant les conditions posées par les textes en vigueur,

Considérant, que l'excédent de la section de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser en dépenses et en recettes,

Considérant, que le solde disponible peut être inscrit soit en section de fonctionnement soit en section d'investissement,



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 15/06/2020

Reçu en préfecture le 15/06/2020

Affiché le

ID : 033-243301264-20200612-2020_045-DE

SLOW

N°2020/045

**OBJET : BUDGET ANNEXE « EXTENSION DU SITE »
2019 : REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION
DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE
ANTÉRIEUR AU BUDGET PRIMITIF 2020**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de l'affectation du résultat du budget annexe extension du site comme suit :

Besoin réel de financement de la section d'investissement	
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	-50 821,97
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 CA)	3 483,68
Résultat comptable cumulé	-47 338,29
Solde des restes à réaliser	0
Besoin réel de financement	-47 338,29

Résultat de la section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	54 716,97
Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002 CA)	1 290 470,68
Résultat de clôture à affecter	1 345 187,65

Affectation budgétaire 2020		
	Dépenses	Recettes
002 Résultat de fonctionnement reporté		1 297 849,36
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		47 338,29
001 Résultat d'investissement reporté	47 338,29	

Fait à Martillac, le 12 juin 2020

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement